

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 21 septembre 2018

Monaco, le 21 septembre 2018.

Les Actionnaires de la Société des Bains de Mer se sont réunis ce vendredi 21 septembre à la Salle des Étoiles – Sporting Monte-Carlo en Assemblée Générale Ordinaire, pour notamment statuer sur les comptes de l'exercice 2017/2018.

Les actionnaires présents ou représentés ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des comptes de l'exercice 2017/2018

Au cours de l'exercice 2017/2018, le Groupe S.B.M. a réalisé un chiffre d'affaires de 474,6 millions d'euros contre 458,8 millions d'euros l'exercice précédent. La progression de 15,8 millions d'euros est la conséquence d'une amélioration des recettes dans le secteur hôtelier, et dans une moindre mesure du secteur locatif.

Le résultat opérationnel du Groupe S.B.M. s'établit en déficit de - 27,1 millions d'euros contre une perte opérationnelle de - 32,8 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Ce déficit reste tout d'abord lié à la conduite du projet de rénovation de l'Hôtel de Paris, dont les impacts défavorables sur le résultat opérationnel s'élèvent à environ 10 millions d'euros contre près de 17 millions d'euros pour les deux exercices précédents. Les pertes d'exploitation inhérentes à la capacité réduite d'accueil de l'Hôtel de Paris restent toutefois conformes aux prévisions, qui tablaient sur des pertes supérieures à 50 millions d'euros sur la durée totale des travaux.

Par ailleurs, le résultat opérationnel du secteur jeux est resté impacté par les coûts inhérents aux nouvelles conventions collectives, mais dans une proportion moindre que les exercices passés.

Enfin, la consolidation par mise en équivalence de Betclik Everest Group, groupe de jeux en ligne dont le Groupe S.B.M. détient 50 %, se traduit par une contribution positive de 12,5 millions d'euros contre une perte de 4,2 millions d'euros l'an passé. Cette progression des résultats est notamment le reflet de la bonne performance de Betclik sur le marché français en lien avec le succès rencontré auprès des joueurs par les nouvelles applications mobiles. Les résultats du groupe BEG sont également favorablement impactés par la non-récurrence des dépenses de marketing et de communication qui avaient été engagées l'an passé à l'occasion du Championnat d'Europe de football.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017/2018 et la résolution d'affectation des résultats. Compte tenu de la situation opérationnelle toujours déficitaire, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende.

Autorisation de rachat des actions de la Société

L'Assemblée Générale des Actionnaires a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de rachat des actions de la Société, dans la limite de 5 % du montant du capital social, avec un prix maximum d'achat n'excédant pas 80 euros par action et pour un montant maximum total de 30 millions d'euros. Cette autorisation est valable pour une période de 18 mois à compter du 21 septembre 2018.

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé M. Christophe Navarre en qualité d'Administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023/2024, suivant les dispositions de l'article 12 des statuts.

PERSPECTIVES

Il est rappelé que l'activité observée sur le premier trimestre de l'exercice en cours (période du 1^{er} avril au 30 juin 2018) a été en hausse par rapport à l'an passé. Cette croissance résulte de l'évolution favorable tant du secteur jeux que du secteur hôtelier.

Cette tendance favorable s'est prolongée au cours de la période juillet/août, avec une progression du chiffre d'affaires du Groupe de 12 % par rapport à la période estivale 2017. Le chiffre d'affaires du secteur jeux progresse de 16 %, avec les effets positifs des nombreuses actions entreprises pour donner une nouvelle impulsion à tous les établissements de jeux et développer l'activité des jeux de table. De même, les secteurs locatif et hôtelier présentent des hausses respectives de 11 et 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Au cumul des cinq premiers mois de l'exercice 2018/2019, soit à fin août, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe S.B.M. est en croissance de 13 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Si la tendance observée jusqu'à fin août est favorable, le caractère aléatoire de l'activité jeux ne permet pas de faire de prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

Le secteur hôtelier présente des perspectives favorables sur l'exercice. La fin des travaux approchant, la capacité d'hébergement est plus importante que l'an passé et la réouverture complète de l'Hôtel de Paris est prévue pour le dernier trimestre de l'exercice social.

Les priorités du Groupe S.B.M. demeurent la rénovation du patrimoine de la Société et la poursuite de la relance de l'activité jeux, avec l'objectif de positionner le Groupe S.B.M. comme le Resort d'excellence en Europe en matière de jeux, d'hôtellerie, de résidentiel et de retail de luxe.

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187